

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DAOURS**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 1 pouvoir

**Séance du 28 juillet 2016**

**DATE DE LA CONVOCATION**

22/07/2016

**DATE D’AFFICHAGE :**

L’an deux mille seize, le vingt-huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Daours, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DINE, Maire.

**PRÉSENTS** : MM. Philippe DINE, Didier BARDET, Jérôme DINE (arrivé à 20 h 15 mn), Giovanni BOSCO, Patrick DUMOULIN, Antoine TERRIER et Mesdames Nicole GIGUÈRE, Catherine PORTEJOIE, Sophie DUCHAUSSOY, Patricia GEORGET, Céline RUTTEN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Solène BERTIAUX, et Mrs Sébastien CARETTE, Stéphane RICHARD (pouvoir à M. Philippe DINE).

Madame Céline RUTTEN a été nommée secrétaire de séance.

N° 45/2016

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Spectacle de Noël pour les enfants**

M. le Maire donne la parole à Mme Catherine PORTEJOIE, Adjointe chargée des Affaires scolaires, concernant le spectacle de Noël.

Mme PORTEJOIE fait part aux membres du Conseil Municipal du choix du prestataire qui a été décidé en commission. Il s’agit de l’Association « La Maison de Noël de Fantasio » qui propose un spectacle de magie d’une durée de 55 mn pour une somme de 1 092,16 €. Le spectacle aura lieu le 17 décembre 2016 à 15 h 00 pour les enfants de Daours et scolarisés à Daours.

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le Conseil Municipal approuve ce choix et mandate M. le Maire pour faire le nécessaire pour ce dossier.

Fait et délibéré à Daours

Le 28 juillet 2016

*Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le*

*Et publication le*

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe DINE